

Projet d'établissement du Collège Fantin Latour.

2014/2019.

Référence :

- Article L-401-1, L.331-7, L.421-1, L.421-14 du code de l'éducation
- Circulaire n°2002-098 du 25/04/2002
- Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23/04/2005
- Projet académique « horizon 2015 » de juin 2012
- Contrat d'objectifs du collège Fantin Latour 2013

Préambule :

Le projet d'établissement permet de déterminer les activités scolaires et péri scolaires nécessaires à la mise en œuvre des politiques nationales, et académiques, il s'appuie sur le contrat d'objectifs. Ont été associés à son élaboration les acteurs de la communauté scolaires (personnels, élèves, partenaires et parents d'élèves). Il a une durée comprise entre 3 et 5 ans. Le projet d'établissement a été adopté par le conseil d'administration le 1^{er} juillet 2014.

Le collège Fantin Latour est implanté au cœur de l'agglomération grenobloise, dans le quartier Saint Bruno. Il accueille des élèves de culture, de langue maternelle, d'origine socio-économique très hétérogène. Il est constaté que cette diversité est source de riches échanges, elle permet aux élèves de vivre au collège en apprenant les valeurs de solidarité et de tolérance. Cela implique également de faire face à de nombreux défis quotidiens : comment accompagner chaque élève dans une voie de réussite, comment coexister quand le socle de référence culturelle et éducative est si disparate, comment construire la paix scolaire inhérente aux apprentissages ?

Ses annexes se composent du projet de vie scolaire, du projet d'EPS. S'y rapportent également le projet défini dans le cadre du conseil école/ collège (CEC) et le projet d'orientation annuel.

Axe 1 : Permettre la réussite de chacun.

Rendre l'élève acteur de son parcours scolaire, écouter ses besoins.

- *Restaurer ou consolider son estime de lui-même par la valorisation de ses réussites, y compris non académiques, lui proposer une aide adaptée à ses difficultés : certification en langue, tutorat, soutien, dispositif de parcours personnalisé en 3^{ème}, accompagnement éducatif, accompagnement personnalisé, participation aux concours proposés par les équipes enseignantes, devoirs communs.*
- *L'aider à respecter les exigences de la vie dans une communauté scolaire en s'appuyant sur la charte des règles de civilité du collégien et la charte de la laïcité : Punitives et sanctions, commissions éducatives, contrat d'engagement, fiche de suivi individualisé, tutorat élève, heure de vie de classe.*
- *Prévention de l'absentéisme par la cellule de veille éducative hebdomadaire et pluri disciplinaire et le travail quotidien de l'équipe de vie scolaire.*
- *Valoriser les parcours (remise de prix, de diplômes...)*
- *L'accompagner lors des moments forts de sa scolarité et prévenir le décrochage scolaire :*

Entrée en sixième : Conseil école collège, réunion de juin pour affecter les élèves dans les divisions de 6^{ème}, fiche Projet personnalisé de réussite éducative (PPRE) passerelle , entrée de sixième – autour des items acquis du palier 2 du socle commun de compétences

Entrée en seconde : fiche PPRE pour l'entrée en seconde, concertation avec les professeurs des lycées du secteur pour harmoniser les pratiques

- *Lui permettre la découverte de domaines disciplinaires qui lui apporteront une réelle plus value par le biais des options et ateliers : DP3, DEVORE, grec, latin, clubs sur le temps médian et activités sportives.*
- *Construire un maillage d'acteurs centrés autour de l'accompagnement de l'élève pour étayer sa réussite scolaire grâce à la collaboration étroite avec les partenaires locaux et institutionnels.*
- *Construire un enseignement intégrant les pratiques numériques.*
- *Validation du socle commun des compétences en 4^{ème}.*

Projet EPS en annexe.

Indicateurs : taux d'élèves entrant en seconde, taux de redoublement, taux d'attractivité, taux d'élèves sans orientation, taux de redoublement à N+1, taux de réussite au DNB (Diplôme National du Brevet) pour les élèves boursiers, taux d'équipement informatique, diminution du taux de retard et d'absence

Développer son ouverture sur l'environnement culturel

Le volet artistique doit permettre aux élèves quelque soit leur environnement socioculturel de construire un socle commun de références culturelles et de découvrir des pratiques artistiques diversifiées et de développer son esprit critique :

- Dans le cadre de la liaison école / collège : projets artistiques.
- Atelier musique ou art en collaboration avec des intervenants extérieurs.
- Parcours histoire des arts (HDA).
- Club.
- Visite d'exposition permanente ou temporaire.
- Participation aux manifestations proposées aux élèves.

Le volet ouverture aux cultures européennes permet aux élèves du collège Fantin Latour d'approfondir l'apprentissage des langues étrangères en effectuant également un apprentissage des cultures européennes fondées sur les pratiques artistiques, l'histoire et les échanges linguistiques :

- Atelier de découverte d'une la culture anglo-saxonne.
- Voyages et sorties.
- Dans le cadre du conseil école / collège, projet sur la culture italienne.
- Parcours culturel tout au long de la scolarité : assistants LVE (langue vivante étrangère), correspondance avec des élèves vivant à l'étranger, semaine des langues.

Projet documentaire : promouvoir la lecture, former les élèves au bon usage des ressources numériques.

Indicateurs : taux de participation aux clubs et activité, taux de pression pour intégrer les options, augmentation du nombre d'élèves certifiés en LVE, taux de réussite à l'épreuve d'HDA

Accueillir et informer les parents des élèves afin de co-construire un parcours de réussite.

Préparer l'entrée au collège : Accueil des élèves de CM2 autour de projets, dans le cadre du CEC. Chaîne d'inscription en juin, livret d'accueil aux parents d'élève, réunion d'information le 1^{er} jour en sixième, et rencontre avec les parents d'élèves des futurs 6^{ème}. Accueil de l'élève arrivant en cours d'année scolaire et de ses responsables par la direction.

- Portes ouvertes : présentation à la communauté des projets pédagogiques présentés.
- Favoriser les échanges autour des réussites et difficultés scolaires : Réunions parents professeurs, remise des bulletins du 1^{er} et 2nd trimestre
- Développer l'usage de l'ENT(environnement numérique de travail) pour informer et communiquer avec les familles sans négliger l'usage du carnet de correspondance et semainier.

Indicateurs : taux de fréquentation du site et de l'ENT, taux de présence aux réunions et manifestations

Développer les compétences des équipes éducatives et pédagogiques :

- Formation des équipes : formation individuelle ou par équipe en collaboration avec les corps d'inspection, favoriser les formations communes entre le premier et le second degré afin d'augmenter les compétences individuelles pédagogiques et éducatives.
- Accompagner les professeurs nouveaux arrivant ou débutants par un accompagnement conjoint des corps d'inspection, de la direction et des équipes disciplinaires.
- Développer la pratique d'évaluation différenciée et par compétences pour la valorisation des réussites des élèves.
- **Indicateurs : augmenter le taux d'élèves validant tous les items du socle.**

Axe 2 : Mieux vivre au collège.

Climat scolaire

- Projet de vie scolaire et réunions trimestrielles de l'équipe de vie scolaire ont pour objectif de permettre aux élèves de construire un climat serein et sécurisant pour chaque enfant du collège. Bienveillance, écoute, attention et fermeté en sont les mots directeurs, ils doivent également permettre aux équipes éducatives et pédagogiques de travailler en harmonie.
- Cohérence des pratiques fondée sur le règlement intérieur et l'analyse annuelle des pratiques au sein de l'établissement doivent soutenir chaque enseignant dans ses pratiques pédagogiques et la tenue de classe.
- Utilisation des heures de vie de classe pour construire ces apprentissages à l'aide d'intervenants multiples.
- Formation des délégués de classe et du conseil d'administration, aide à la préparation des conseils de classe, assemblée des délégués pour développer le sens de la responsabilité et de la citoyenneté des élèves.

- Valoriser la participation à l'AS (association sportive) ou au Foyer des élèves pour encourager leur investissement.
- Sac des garçons et des filles permettent de travailler avec le CODASE sur les relations filles et garçons.
- Permettre au temps de la restauration scolaire d'être un moment d'apaisement et de récupération.

Indicateurs : taux de participation aux instances, nombre de punitions et sanctions

Projet de vie scolaire en annexe.

CESC et projet santé

- Club bien être et santé à destination des élèves qui pourront s'approprier ces thématiques et une politique de prévention à destination des parents d'élèves sera mise en place.
- La lutte contre le harcèlement et les discriminations est un objectif national et une préoccupation récurrente au collège, elle se fondera sur l'implication de chacun dans ses missions quotidiennes (professeurs principaux, la vie scolaire), les rencontres éducatives et des interventions ponctuelles de prévention menées par des intervenants extérieurs ou les équipes mobiles de sécurité.
- Les interventions sur les risques liés aux addictions (tabac, écrans) et aux comportements à risques liés à la consommation d'alcool ou de substances illicites seront menées tout au long de la scolarité afin de répondre aux problématiques rencontrées par les adolescents dans ces domaines mises en exergue par le rapport édité par la MILDT (mission intergouvernementale de lutte contre les dépendances et toxicomanies) en juin 2013.
- L'éducation à la vie sentimentale et à la sexualité est un axe obligatoire de l'éducation nationale, il est conduit en collaboration par l'infirmière scolaire, les professeurs de SVT et le Planning familial.
- L'éducation à la sécurité routière et aux comportements citoyens sera conduite par les équipes du collège en collaboration avec des intervenants de la SEMITAG ou de la préfecture.
- Tendre vers une démarche E

Indicateurs : suivi infirmier, participation des élèves et familles

Education à un environnement durable

- La mise en place d'un système de recyclage des déchets au sein de leur collège.
- La sensibilisation et la limitation du gaspillage des denrées alimentaires, du papier, de l'énergie, la collecte des produits toxiques pour l'environnement (cartouches d'encre, produits chimiques) est un objectif prioritaire, il est conduit par les équipes de maintenance et d'entretien du collège.
- Dans cet objectif, le collège Fantin Latour s'inscrit dans le programme du conseil général de l'Isère : Agenda 21

- La sensibilisation à l'environnement local et fragile de la montagne sera conduite dans le cadre des sorties ENS (espace naturel sensible) en classe de 6^{ème} et 5^{ème} et dans celui du projet montagne en classe de cinquième EPS.

Indicateurs : Economies réalisées, diagnostic et actions annuelles de l'agenda 21

Axe 3 : S'orienter tout au long de sa scolarité au collège.

Le **Parcours individualisé d'information, d'orientation et de découverte des mondes économiques** implique nécessairement la connaissance des métiers et du monde de l'entreprise. La situation géographique du collège, intégré dans son quartier comme dans la Métropole Grenobloise, est idéale pour mener à bien nos objectifs. Il s'agit de faire prendre conscience aux élèves l'existence du tissu d'entreprise, du commerce local à la grande entreprise internationale.

Les objectifs du collège sont :

- Donner confiance dans l'Avenir, l'image du monde de l'entreprise doit être diversifiée
- Eviter le décrochage scolaire
- Faire découvrir les filières scientifiques et techniques
- Contribuer à l'égalité des chances

En annexe, le volet orientation du projet d'établissement annuel.

Le **Parcours individualisé d'information, d'orientation et de découverte des mondes économiques** implique nécessairement la connaissance du monde de l'entreprise. La situation géographique du collège, intégré dans son quartier comme dans la Métropole Grenobloise, est idéale pour mener à bien nos objectifs. Il s'agit de faire prendre conscience aux élèves l'existence du tissu d'entreprise, du commerce local à la grande entreprise internationale.

Les objectifs du collège sont :

- Donner confiance dans l'Avenir, l'image du monde de l'entreprise doit être diversifiée
- Eviter le décrochage scolaire
- Faire découvrir les filières scientifiques et techniques
- Contribuer à l'égalité des chances.

En 5^{ème} :

- Découverte de l'espace ONISEP au CDI – *(PP + COP + Documentaliste)*
- Intervention COP en classe + rencontres individuelles à la demande

En 4^{ème} :

- Mise en route dès la rentrée passeport orientation formation via le Webclasser (les enseignants sont formés chaque année, à leur demande) – *(Professeurs Principaux)*
- Venue en novembre d'un chef d'entreprise par classe (convention avec 100.000 entrepreneurs)
- 2 visites d'entreprise (novembre, avril). 15 entreprises à chaque fois ; l'élève « choisit » l'entreprise qu'il souhaite visiter, après avoir réalisé une fiche métier.
- Concertations actives pour quelques élèves
- Suivi des projets d'orientation – Prépa Pro, Starter, Dima, MFR.
- Rencontre des parents dans le cadre orientation post 4^{ème} en février *(direction + COP)*
- Certains ont la possibilité de réaliser un stage d'observation du monde de l'entreprise au 3^e trimestre
- Intervention COP en classe + rencontres individuelles à la demande
- validation item socle commun, pilier 4 et 7

En 3^{ème} :

- 2 Interventions COP en classe + rencontres individuelles à la demande
- Période d'observation du monde de l'entreprise + rapport de stage + oraux (tous les élèves sont visités dans l'entreprise) *(tous les enseignants + CPE)* – validation socle
- Venue d'anciens élèves en octobre, le même jour que la remise des diplômes
- Réunion des parents + élèves en plénière en décembre et en avril *(COP + Proviseurs)*
- Concertations actives dès la fin du 1^{er} Trimestre. Rencontre de l'élève et sa famille autant de fois que nécessaire *(PP + Direction + COP si possible)*
- Visite du forum des formations (janvier)

- Parcours Personnalisé pour quelques élèves (max 10) (*enseignants + COP*)
- Visite des ateliers des LP préparant aux CAP sur l'agglomération avec ces élèves
- Affichage, promotion des Portes Ouvertes et nuit de l'apprentissage
- Option DP3 – 21 élèves, répartis sur 4 classes – métiers de l'audio-visuel
- Mini-stage en LP, en fonction de l'offre et de la demande.
- Atelier « DEcouverte des VOies de la REcherche » - 20 élèves, répartis sur 4 classes, rencontrent des chercheurs – liens entre les connaissances scientifiques de 3^{ème} et les différents laboratoires de recherche (*3 enseignants + PP, accompagnement éducatif*)
- Invitation « ponctuelle » d'élèves au conseil de classe du 2^e Trimestre.
- Réalisation d'une fiche navette collège-lycée. Document réalisé lors de rencontre professeurs collège-lycée. Complétée lors de passage « juste » en 2GT, permet la prise en charge immédiate du lycée dans le cadre de l'AP.